



**Colloque AMORCE
5 avril 2016 à PARIS**

Témoignage de collectivité

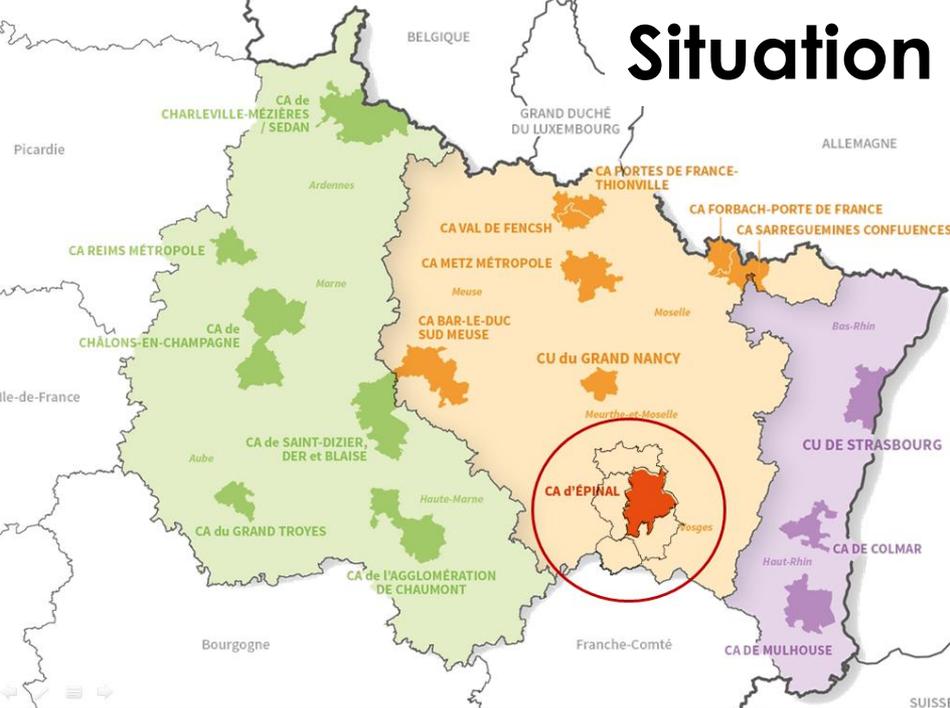
***Pour une planification énergétique
performante***

***Et si le SCoT devenait un outil
de planification énergétique...***

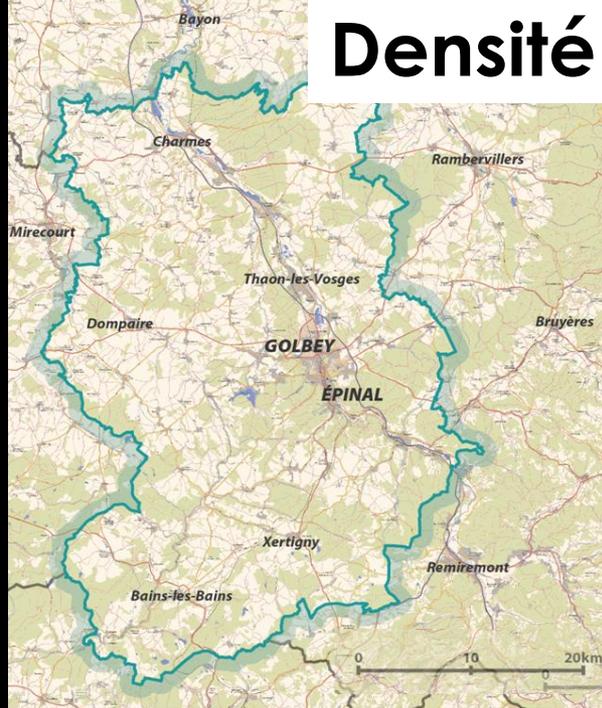
**Jacques GRONDAHL
Chargé de missions Climat-Energie
Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales**



Situation



Densité



Le SCoT des Vosges Centrales en chiffres

140 000 hectares

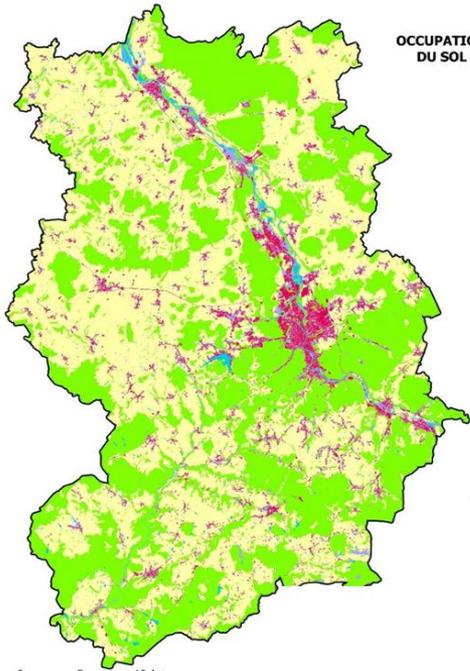
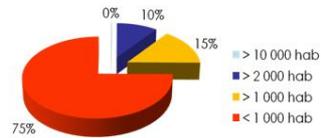
120 000 habitants

85 hab/km²

123 communes

5 intercommunalités

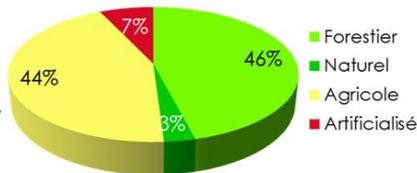
Proportion de la taille des communes



OCCUPATION DU SOL

Un territoire fortement marqué par l'agriculture et la forêt

Typologie spatiale du SCoT en 2014



Ruralisme

Fin 2007 : Arrêt du SCoT

2009-2013 : Plan Climat Définition & mise en œuvre

2014-2017 : Révision du SCoT & Label Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

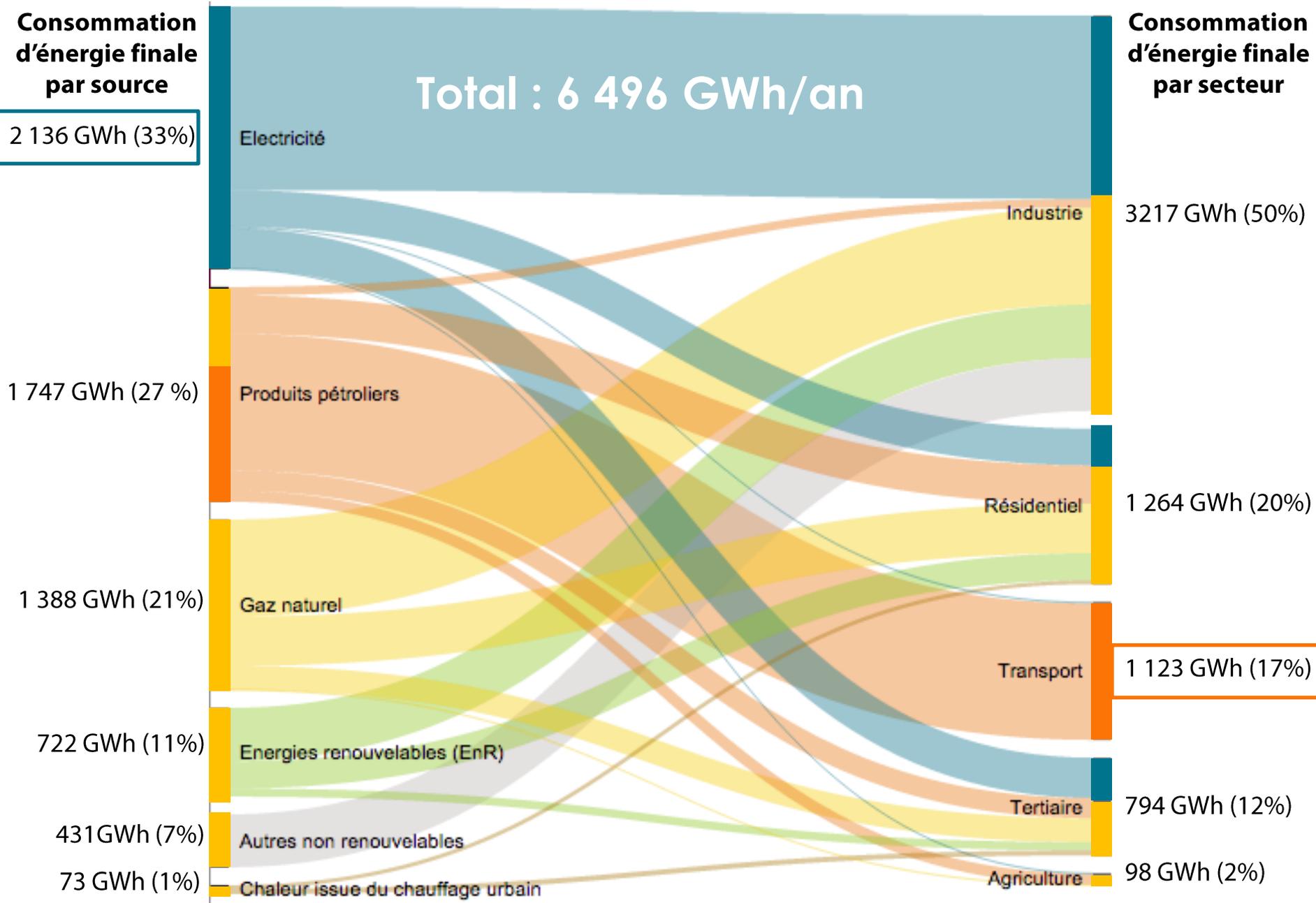
Historique

Le processus d'intégration des enjeux énergétiques dans la révision du SCoT

- **Un groupe de travail dédié parmi les instances de révision**
- **Une intégration transversale dans le diagnostic socio-économique et l'Etat Initial de l'Environnement**
 - Traduction et spatialisation des enjeux de transition énergétique :
 - Vulnérabilité énergétique pour l'habitat et la mobilité
 - Impact économique de la dépendance aux énergies fossiles & fissiles
 - Opportunité socio-économique du développement des ENRR
 - Qualification des potentiels de développement ENRR
 - Scénarisation prospective d'objectifs de transition énergétique
- **Traduction d'un affichage politique fort dans le PADD**

Répartition des consommations énergétiques finales par sources d'énergie par secteur

Source : Air Lorraine – inventaire 2010 corrigé



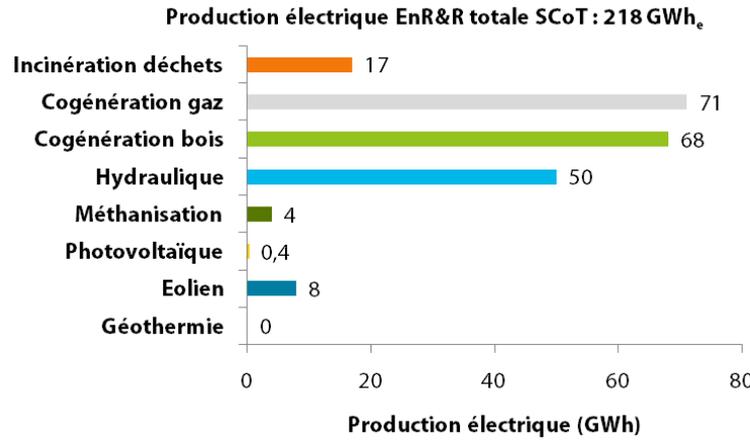
Energies renouvelables et de récupération

SCoT des Vosges Centrales - 2014

Puissances électriques installées



Répartition de la production électrique par les EnR&R SCoT des Vosges Centrales - 2014 (GWh_e)



6 496

- Chaleur
- Carburants
- Electricité

3 237

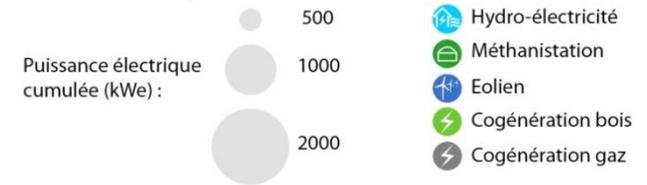
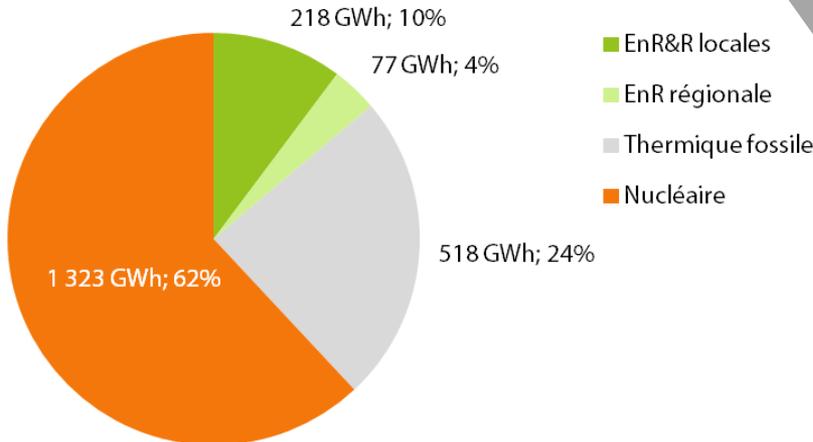
1 123

2 136

2010

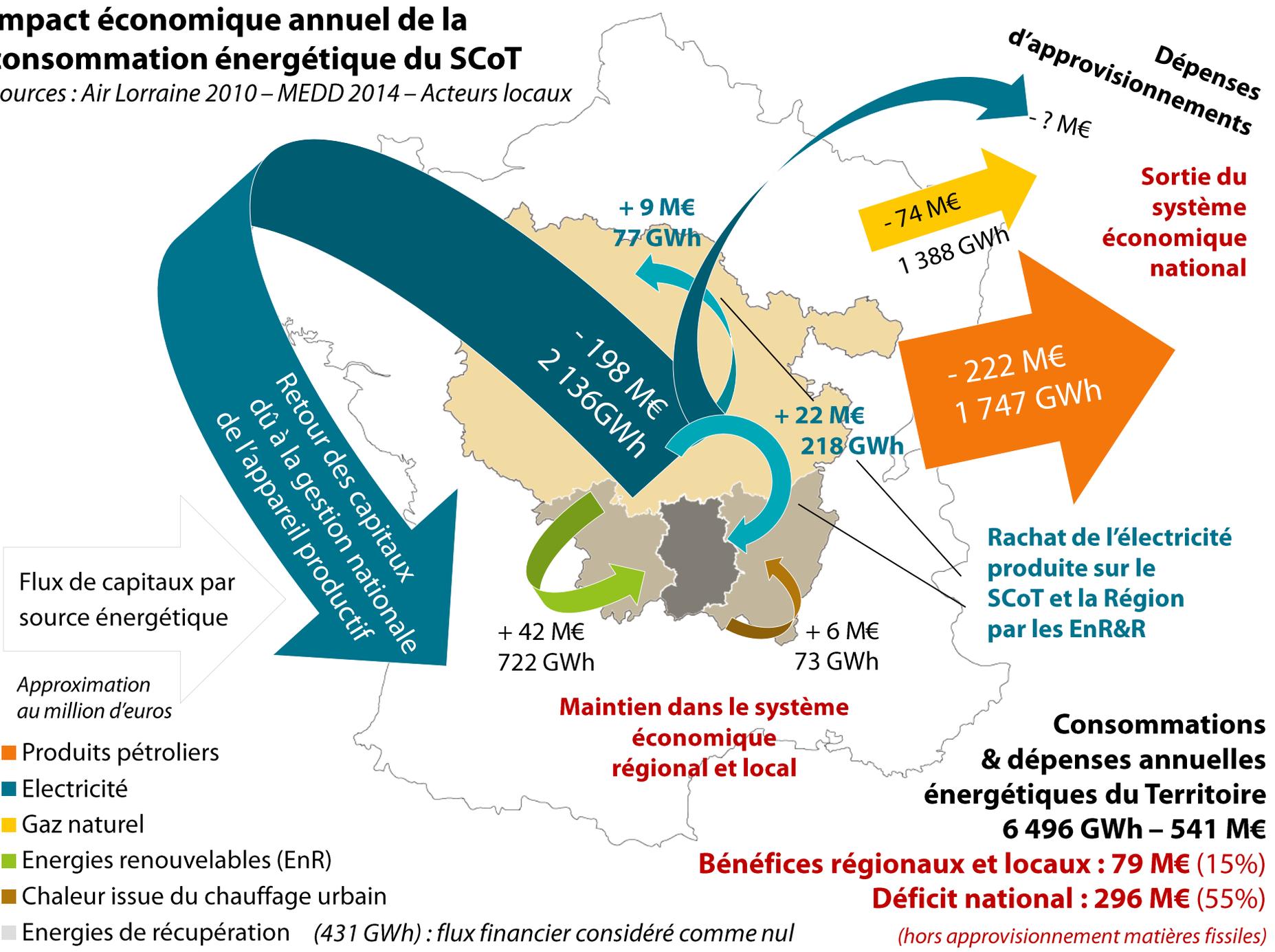
Répartition des sources de production de l'électricité consommée sur le SCoT

Consommation totale d'électricité sur le SCoT : 2 136 GWh



Impact économique annuel de la consommation énergétique du SCoT

Sources : Air Lorraine 2010 – MEDD 2014 – Acteurs locaux



Repères sur l'énergie

Objectifs découlant de la loi de transition énergétique :

2020

23% des consommations énergétiques couvertes par les énergies renouvelables

Objectif quasiment atteint en 2015

2030

20% d'économie d'énergie par rapport à 2012

25% pour viser un Territoire à Energie Positive

32% des consommations énergétiques couvertes par les énergies renouvelables : *40% pour l'électricité, 38% pour la chaleur et 15% pour les carburants*

46% pour viser un Territoire à Energie Positive

Enjeux régionaux

2017

Rupture d'approvisionnement en bois-énergie dans une logique de non concurrence entre filières et de gestion durable des forêts

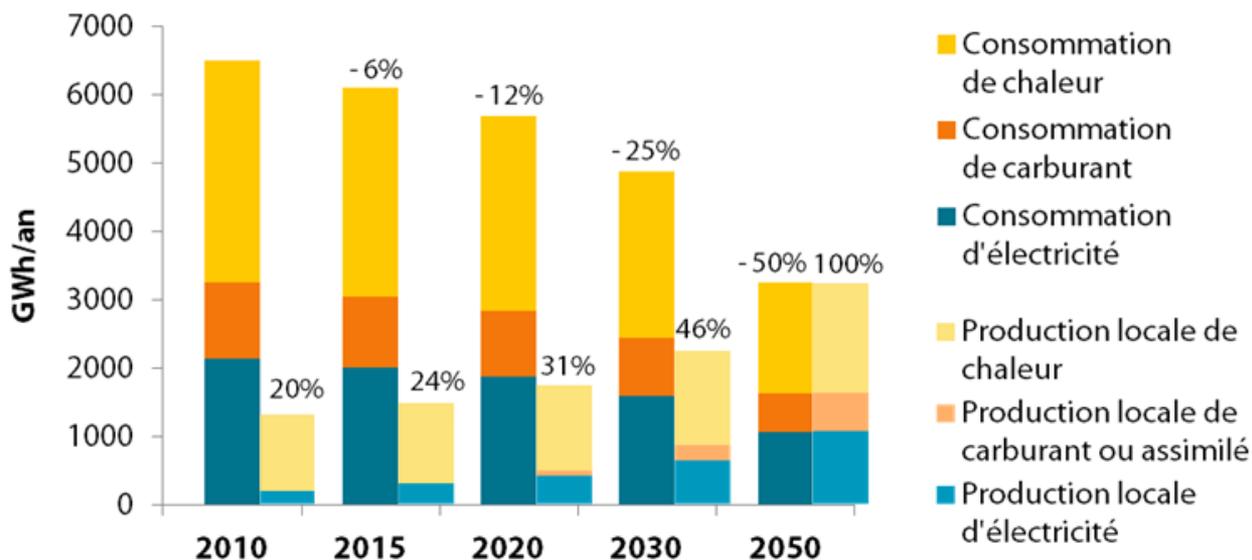
Démantèlement possible du radar de Jeuxey, principal frein au développement éolien

2031

L'ensemble des réacteurs nucléaires du Grand Est atteignent ou dépassent leur durée de vie

Scénario SCoT - TEPOS

Evolution par usage des besoins énergétiques par rapport à 2010 et de la part d'énergies renouvelables dans le mix



Repères sur l'énergie

Objectifs découlant de la loi de transition énergétique :

2020

23% des consommations énergétiques couvertes par les énergies renouvelables

Objectif quasiment atteint en 2015

2030

20% d'économie d'énergie par rapport à 2012

25% pour viser un Territoire à Energie Positive

32% des consommations énergétiques couvertes par les énergies renouvelables : *40% pour l'électricité, 38% pour la chaleur et 15% pour les carburants*

46% pour viser un Territoire à Energie Positive

Enjeux régionaux

2017

Rupture d'approvisionnement en bois-énergie dans une logique de non concurrence entre filières et de gestion durable des forêts

Démantèlement possible du radar de Jeuxey, principal frein au développement éolien

2031

L'ensemble des réacteurs nucléaires du Grand Est atteignent ou dépassent leur durée de vie

Les Vosges Centrales : un potentiel fort et diversifié en énergies renouvelables

Géothermie sur eau souterraine

- Potentiel fort
- Potentiel moyen
- Nappe d'eau peu profonde

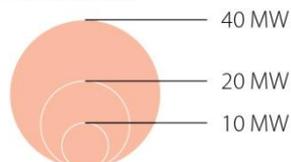
Eolien

- Zones potentielles
- Zones potentielles à vent fort
- Eolien proscrit par le Schéma Régional

Méthanisation

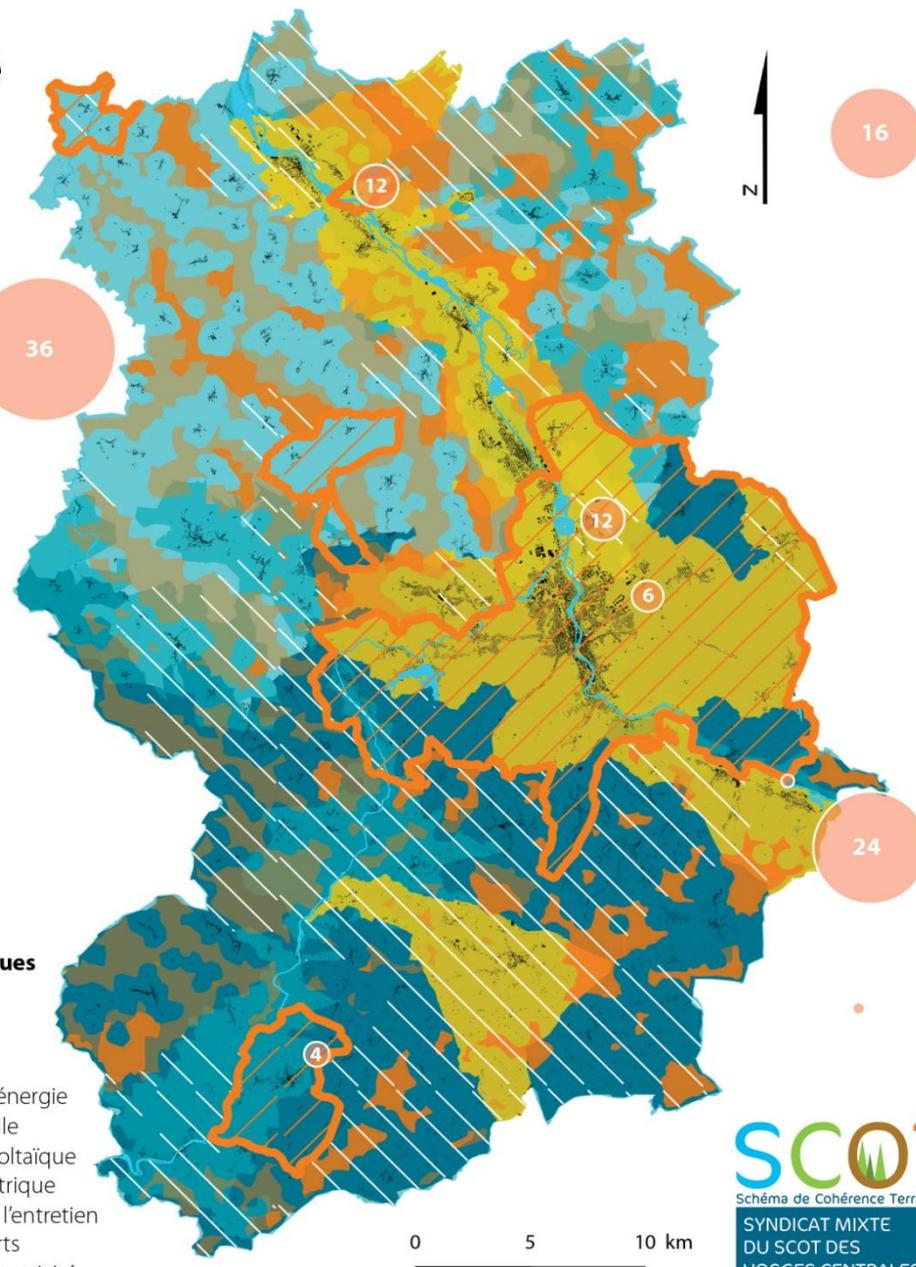
- Localisation du gisement méthanogène

Postes d'injection électrique et puissance raccordable



Chaleur de récupération & réseaux énergétiques

- Zone urbaine dense caractérisée par un potentiel :
 - d'injection de biométhane en réseau
 - de développement des réseaux bois-énergie
 - de valorisation de la chaleur industrielle
 - de développement du solaire photovoltaïque en parallèle à celui de la mobilité électrique
 - de mobilisation de biomasse issue de l'entretien des réseaux électriques et de transports
 - faible de développement de l'hydroélectricité



Traduction de l'engagement politique dans le PADD

ORIENTATION 1

Le rayonnement et le positionnement des Vosges Centrales

- 1-1 Conforter le positionnement stratégique des Vosges Centrales aux différentes échelles
- 1-2 Amplifier le rayonnement et la notoriété du territoire
- 1-3 Renforcer et affirmer les spécificités économiques du territoire
- 1-4 Faire des Vosges Centrales un territoire d'excellence sur le plan énergétique
- 1-5 Faciliter l'accueil des activités et des entreprises



ORIENTATION 2

La solidarité et la complémentarité entre les territoires du SCoT

- 2-1 Préserver les grands équilibres spatiaux, entre espaces naturels et urbanisés
- 2-2 Conforter l'armature actuelle, par la polarisation et les mutualisations
- 2-3 Construire et renforcer l'accessibilité physique et numérique du territoire
- 2-4 Optimiser la valorisation des ressources énergétiques territoriales



ORIENTATION 3

La qualité de l'aménagement et du cadre de vie

- 3-1 Reconquérir les friches urbaines et industrielles, et améliorer la qualité urbaine et paysagère du territoire
- 3-2 Réduire la vacance et rééquilibrer le développement résidentiel
- 3-3 Disposer d'un tissu commercial dynamique et équilibré
- 3-4 Préserver les ressources naturelles, la santé et le bien-être des habitants dans l'anticipation du changement climatique
- 3-5 Produire des énergies renouvelables respectueuses du cadre de vie



SCOT DES VOSGES CENTRALES

PROJET D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

PROPOSITION DE PRÉ PADD

Comité syndical du 10 décembre 2015

aduan
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE L'AIRE
URBAINE NANCÉIENNE

SCOT
Schéma de Cohérence Territoriale
SYNDICAT MIXTE
DU SCOT DES
VOSGES CENTRALES

La mutualisation des moyens en ingénierie

- **Etude de planification énergétique territoriale en régie**
 - Profil énergétique territoriale & Etude de potentiel ENRR
- **Schéma structurant des EnRR : expertise externalisée**
 - **Feuille de route TEPOS :**
Objectifs : structurer la gouvernance sur la base de projets porteurs (stratégie & objectifs, ingénierie de financement)
 - **Planification énergétique territoriale :**
Objectifs : préciser le potentiel EnRR, spatialiser les zones à enjeux à différentes échelles (gisements EnRR, caractérisation des besoins énergétiques et de leur réduction potentielle, contraintes et opportunités des réseaux de distribution)
 - **Schéma des EnRR :**
Objectifs : document stratégique de référence traduit dans le DOO du SCoT
- **Accomp. lors de la mise en compatibilité SCoT/PLU**
 - Déclinaison de la planification énergétique au niv. communal

La complémentarité entre le SCoT et le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

- **Au niveau du SCoT : planification et aménagement**
 - Spatialiser des zones à enjeux au niveau macroscopique
 - Intégration des enjeux énergétiques avec l'ensemble des problématiques du territoire
 - Vision stratégique du bassin de vie
 - Déclinaison locale des objectifs nationaux et régionaux CAE
- **Au niveau du PCAET : structuration de la mise en œuvre**
 - Sensibilisation, animation et coordination des acteurs
 - Accompagnement des porteurs de projets
 - Création d'outils mutualisés de mise en œuvre
- **Au niveau des Collectivités : passage à l'acte**
 - Traduction de la planification énergétique dans les PLU/PLUI
 - Mise en œuvre de la stratégie au niveau opérationnel



**Colloque AMORCE
5 avril 2016 à PARIS**

Témoignage de collectivité

Merci de votre attention !

Plus d'informations :

www.scot-vosges-centrales.fr

Jacques.Grondahl@scot-vosges-centrales.fr

**Jacques GRONDAHL
Chargé de missions Climat-Energie
Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales**

